

PCF / FdG
Fédération du Lot du PCF
23 Avenue du Marquis
46000 CATHORS
Madame, Monsieur,

Mme
Françoise Guellier
Présidente de l'Association
Viel du Haut Seguela
Pouzin
4610 GORSES

En préalable, nous tenons à vous remercier de nous avoir interpellé eu égard à nos candidatures dans les deux circonscriptions du Lot.

Pour précision, nous porterons les couleurs du Front de Gauche, du PCF et d'Ensemble et non celles de la France Insoumise faute d'avoir trouvé un accord que nous appelons de nos vœux entre les partis ayant soutenu notre candidat commun à la présidentielle Jean-Luc Mélenchon.

Nous le regrettons vivement et tenions à vous l'exprimer clairement pour éviter tout non-dit.

Nous tenons aussi à vous préciser que nous ne sommes pas des professionnels de la politique ni des experts en matière environnementale.

Cependant les militants des territoires ruraux, de la préservation des services publics et de la qualité de vie dans le Lot que nous sommes, avons une idée des orientations à suivre en matière de développement durable.

Marie Piqué en tant que Vice-Présidente de la région Occitanie porte dans l'exécutif régional l'aspiration à une région à énergie positive, tout en gardant un œil vigilant et critique ainsi qu'une liberté de parole constante.

A titre d'exemple la région soutien la création et l'implantation d'unités de méthanisation, il ne vous a sûrement pas échappé dans la presse le dossier polémique sur l'unité de Gramat.

Marie Piqué a fait le choix en conscience et contre l'avis de la majorité régionale de se ranger au côté du collectif « Gadel » et de voter contre la subvention proposée au vote des élus.

C'est pour nous un exemple emblématique de notre état d'esprit, la transition énergétique mais en dehors de toute logique de manne financière, de déréglementation ou d'effet d'aubaine.

La transition énergétique est une opportunité, mais nous la voulons responsable, sociale et sous contrôle citoyen, totalement déconnecté de toute logique de rentabilité qui viendrait la dévoyer.

Comme vous le soulignez dans votre interpellation, « l'humain d'abord » est bien pour nous une boussole et non une posture d'opportunité pour grappiller quelques voix aux mépris des valeurs.

Vous nous permettrez de vous faire une réponse plus globale aux questions soumises, mais avant tout engagement individuel, nous sommes porteurs d'une logique nationale.

Fraternelles Salutations

Pour les Candidats du LOT :

1^{ère} Circonscription
CATHORS
Fanny Beggiato
Yves Quintal

2^{ème} Circonscription
FIGEAC
Christian Sibapette
Marie Piqué

*Madame, Monsieur
Voici une réponse "globale" écrite à votre questionnaire,*

La démocratie et le débat public sont nécessaires afin de ne pas imposer des éoliennes dans des sites particuliers et contre l'avis des populations ;

Concernant la CSPE, il est nécessaire de revoir son équilibre. Les énergies renouvelables occupent une place prépondérante. Elle est payée par tous les consommateurs y compris les plus pauvres. En comparaison les tarifs sociaux représentent 5.7% alors que les ENR + de 60%. Pour certaines personnes en précarité énergétique, il arrive qu'elles paient plus de CSPE qu'elles ne perçoivent de Tarif Première Nécessité (TPN).

La TVA devrait être de 5,5% à l'instar des produits de première nécessité. Or aujourd'hui l'électricité comme le gaz sont taxés à 20% comme un produit de luxe. Nous demandons également que les tarifs réglementés de vente de l'électricité et du gaz soient maintenus.

Il faut également un vrai droit à l'énergie. Aucun citoyen ne peut se voir priver d'énergie pour cause de précarité énergétique.

Eolien

Le groupe communiste par la voix d'André Chassaigne a combattu les évolutions législatives qui se sont multipliées pour en permettre le développement à savoir :

[?] la loi Brottes, en mars 2013, la règle des cinq mâts a été abrogée, de même que les zones de développement de l'éolien, et le droit de l'urbanisme a été assoupli.

[?] Lors de la loi de transition énergétique, il a été proposé, de ramener à 500 mètres la distance minimale entre les installations et les zones urbanisées. C'est vers un mitage anarchique du territoire, à l'instar ce qu'ont fait nos voisins allemands et ce dont ils sont en train de revenir. Le lobbying qui s'exerce en France est d'ailleurs le fait d'entreprises allemandes, qui voient l'occasion de prospérer sur notre sol alors que s'épuisent les perspectives outre-Rhin. Les élus communistes ont d'ailleurs défendu un amendement tendant à porter la distance à 1 000 mètres.

Centralisé/décentralisé

Aujourd'hui, émerge des discours d'autonomie régionale aussi bien au niveau des moyens de production d'électricité que de la distribution de l'électricité et du gaz. Il s'agirait pour certains (au sein des collectivités locales), de revenir à un système de distribution régionale à travers une gestion locale type régie ou de Société publique locale ! Les arguments avancés peuvent paraître louables, comme un meilleur contrôle des élus permettant par exemple de répondre à la précarité ou aux économies d'énergie, mais tous cachent le véritable but, la fin du service public national, la péréquation tarifaire et la fin des tarifs.

*Vu les Candidats PCF / FG
du Lot.*

1/5

En effet, cela signifierait la fin de la péréquation tarifaire, car celle-ci est incompatible avec un choix décentralisé, c'est également un système moins fiable, car l'électricité est un bien qui ne se stocke pas, et pour lequel l'équilibre entre offre et demande doit être réalisé en permanence, ce qui nécessite une vision nationale du système et également moins sûre, car en cas d'aléas climatiques.

Le développement des énergies renouvelables va accroître la nécessité de développer des solidarités territoriales et les réseaux pour pallier à leur intermittence... Contrairement à une idée reçue la quasi-totalité des éoliennes et panneaux photovoltaïque est raccordée au réseau l'autoconsommation étant peu pratiquée en France. Et au vu du tarif de rachat, il n'est pas très séduisant de consommer son électricité qu'on peut vendre 5 fois plus cher.

Cela dit, on ne peut être dispensé d'être raccordé au réseau parce que de toute façon la nuit ou quand il n'y a pas de soleil, il faudra bien avoir du réseau pour avoir l'électricité.

De plus, leur implantation géographique est rarement celle des lieux de consommation. Par exemple pour le photovoltaïque, son développement se fait où le coût du terrain permet d'optimiser la rentabilité du projet, ce qui oblige à développer des réseaux au milieu de nulle part.

Combattre les privatisations

Dirigée par la « main invisible » du marché, l'ensemble du secteur énergétique est entraîné par des incohérences, des désoptimisations dans l'objectif d'une recherche d'une rentabilité immédiate pour enrichir les plus gros actionnaires de ces grands groupes au détriment des salariés et de missions de service publics dignes de ce nom. Ces politiques capitalistes de recherche de profit accompagné par des versements de dividendes toujours plus élevés sont incompatibles bien souvent avec des politiques industrielles et sociales de haut niveau.

Les exigences de rentabilité sont à la mesure des immenses gâchis financiers qui génèrent leur course hyper concurrentielle aux profits. Ainsi, on assiste à des absurdités comme la loi NOME (Nouvelle organisation du marché de l'électricité) obligeant EDF à revendre à ses concurrents privés une partie de la production d'électricité des centrales nucléaires. Ainsi, la « rente nucléaire » des centrales, construites par l'investissement public et donc par les citoyens, bénéficie au privé au nom de la concurrence « libre et non faussée ». Voilà le vrai visage du dogme libéral où la concurrence est sensée profiter au consommateur ! Les parlementaires communistes ont demandé, sans succès, l'abrogation de la loi NOME qui avait également acté la fin des tarifs réglementés pour les collectivités et les PME.

*Vu les candidats PCF / FlG
du Lot*

2/5

Ce dont nous sommes persuadés c'est que nous avons besoin de plus de services publics, toujours plus démocratisés pour servir l'intérêt général, plus de concertation, de lieux d'échanges. **Ce n'est pas plus de concurrence, de compétitivité à outrance, qu'il faut mais plus de coopération industrielle dans le secteur énergétique en France, en Europe et dans le monde.**

Les questions sociales, environnementales et économiques sont intimement liées lorsque l'on évoque les enjeux énergétiques. On ne peut pas se contenter d'en traiter une partie sans aborder les autres.

C'est pourquoi lorsque l'on évoque le mix énergétique diversifié celui-ci doit s'attacher à « exploiter » le mieux possible chacune des énergies sans les opposer les unes aux autres. C'est-à-dire qu'il faut solliciter toutes les énergies disponibles en privilégiant celles émettant le moins de CO2 tout en prenant en compte le niveau de maturité des différentes technologies avec le triple critère : social, environnemental et économique.

Faire prévaloir, sans attendre, la logique du « développement humain durable » sur la logique capitaliste est devenu une question absolument cruciale pour l'avenir de l'humanité.

Europe

Le PCF à travers la GUE (Gauche Unitaire Européenne) propose de rompre avec les politiques d'austérité et de financer par l'endettement « sain » auprès de la BCE, les grands programmes visant une société bas carbone à l'échelle de l'Europe. D'autre part le marché et le recours exclusif au secteur privé, avec les logiques de profit à court terme, ne sont pas à la hauteur des enjeux qui nécessiteront des temps longs et d'importants investissements publics. Le service public est donc incontournable, à l'opposé des politiques de dérégulation et de privatisation constamment réaffirmées.

L'arrivée conséquente sur le réseau européen de puissances intermittentes, éolienne et photovoltaïque, parfois très élevées met aussi en danger la stabilité du réseau. Comme l'électricité ne se stocke pas et que la production ENR est prioritaire sur le réseau devant les autres moyens de production (barrages hydrauliques, centrales nucléaires, centrales thermiques à fioul, gaz ou charbon), elle y est déversée y compris aux périodes de faibles demandes. Elle est de plus subventionnée, et produite à coûts fixes, ce qui incite les exploitants à surproduire. Du coup, les prix de gros de l'électricité en Europe sont tirés à la baisse durant les pics de production éolienne ou solaire, jusqu'à, ponctuellement, devenir négatifs.

On assiste à des mises sous cocon de centrales thermiques qui sont confrontées à des difficultés pour trouver des rentabilités sur les marchés de l'énergie.

*Vu les mandats PCF / FdGE
du FOT*

3/5

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Les pays (comme la Suisse ou la Norvège) utilisent les surplus de l'électricité via le stockage hydraulique. Ils achètent l'électricité lorsque son prix est très bas, la stockent et la revendent ensuite au prix le plus fort, aux heures de pointe. Et le tour est joué !

L'exemple énergétique allemand est édifiant ! En France, nous devrions avoir un regard tout particulier sur son bilan. L'Allemagne, qui avait un objectif (non atteint aujourd'hui) de 80 % de production d'électricité renouvelable essentiellement par le développement de l'éolien et du solaire a eu comme conséquence un prix de l'électricité très chère (le double du nôtre). Les consommateurs allemands sont très fortement taxés sur leur facture d'électricité pour financer ces énergies vertes. Les industriels électro-intensifs bénéficiant quant à eux d'exonérations importantes. Le développement incontrôlé de l'électricité éolienne et solaire n'a pas permis de dimensionner le réseau de transport en conséquence. L'absence d'une capacité de transport suffisante entre le nord et le sud de l'Allemagne provoque des flux physiques qui saturent les interconnexions des pays limitrophes (Pologne). De plus, le choix privilégié de développement tous azimuts des énergies renouvelables dans la perspective de la fermeture de toutes les centrales nucléaires contraint le pays à relancer les énergies thermiques (notamment le lignite) compensatrices à l'intermittence particulièrement polluantes et productrices de GES (plus de 60 % de l'électricité est produite par le charbon et le gaz).

En France, le récent débat sur la loi de transition énergétique a montré que certains courants politiques sont affectés de mimétisme sur le modèle allemand.

Alors que d'ores et déjà, certains électro-intensifs bénéficient de diverses exonérations de Contribution du Service public de l'électricité (CSPE) qui représentent un montant total d'environ un milliard, les dernières mesures qui figurent dans la loi les exonèrent aussi jusqu'à 90% du tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE). Il est à craindre que ce manque à gagner pour financer les investissements sur les réseaux sera pris dans les poches d'autres consommateurs, comme celui des ménages ou les PME comme cela se fait en Allemagne. Parallèlement, la loi Macron, s'apprête à leur faire un dernier cadeau ! Celui de les faire bénéficier d'un accès privilégié au coût de revient à l'hydroélectricité.

Ce sont des sommes monstrueuses qui s'accumulent : le CICE pour un montant de 20 milliards, le crédit Impôt Recherche pour 6 milliards sans parler des différentes exonérations sociales patronales et de l'exil fiscal (50 à 80 milliards d'€ par an).

*Vu les candidats PCF / F de G
du PS*

4/5

Si nous concevons que les entreprises fortement consommatrices d'énergie puissent bénéficier d'une électricité compétitive et stable, il ne faut pas que cet avantage pénalise tous les autres usagers. Il faut mettre en parallèle les politiques d'emplois, d'investissements sur les moyens de production, de recherche et développement, etc...

La libéralisation du secteur énergétique a permis aussi la création de nouveaux marchés, comme celui de la valorisation de l'effacement sur les marchés de l'énergie. L'effacement est un concept qui consiste à couper temporairement le fonctionnement des appareils électriques chez un professionnel ou un particulier pendant quelques minutes lors de pics de consommation ou non ; Ces agrégateurs d'effacement sont rémunérés bien évidemment par une taxe supplémentaire prélevée sur les factures des usagers. De plus, ce système permet de faire pression sur les investissements pour le renouvellement de nouveaux moyens de production dont notre pays a besoin à court terme et il organise le concept de la décroissance énergétique. On s'oriente vers une autre conception à l'opposé du système électrique actuel qui consistera à adapter les besoins au regard de la production.

En Europe, il est temps d'en finir avec ces politiques de rachat des énergies vertes qui n'ont eu de cesse créer des effets d'aubaine au détriment des consommateurs domestiques.

Il faut plutôt veiller à un mix énergétique diversifié incluant toutes les énergies disponibles privilégiant celles émettant le moins de CO2 tout en prenant en compte le niveau de maturité des différentes technologies avec le triple critère : social, environnemental et économique. Un mix énergétique qui relève d'une politique énergétique où différents critères peuvent être privilégiés : les critères de compétitivité économique, d'émissions de CO2, indépendance énergétique, de prévisibilité des coûts et des tarifs, de réponse aux besoins, etc... Le modèle français avec son électricité hydraulique est un pays bien placé en termes de production d'énergie renouvelable.

Vu les candidats PCF/FdG
du Lot

Tout va bien
Libération d'Annon



5/5